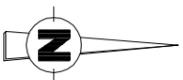


Lotissement LA GAILLARDIERE II

Plan de composition



Echelle : 1 / 2000



Cabinet LOISEAU - SELARL de Géomètres-Experts

GÉOMÈTRE - EXPERT
CONSEIL EN VALORISATION GARAANT

Siège Social

1bis rue Gresset - BP 52
72202 LA FLECHE Cedex
Tél.: 02.43.480.680
Fax.: 02.43.480.689

Bureau secondaire

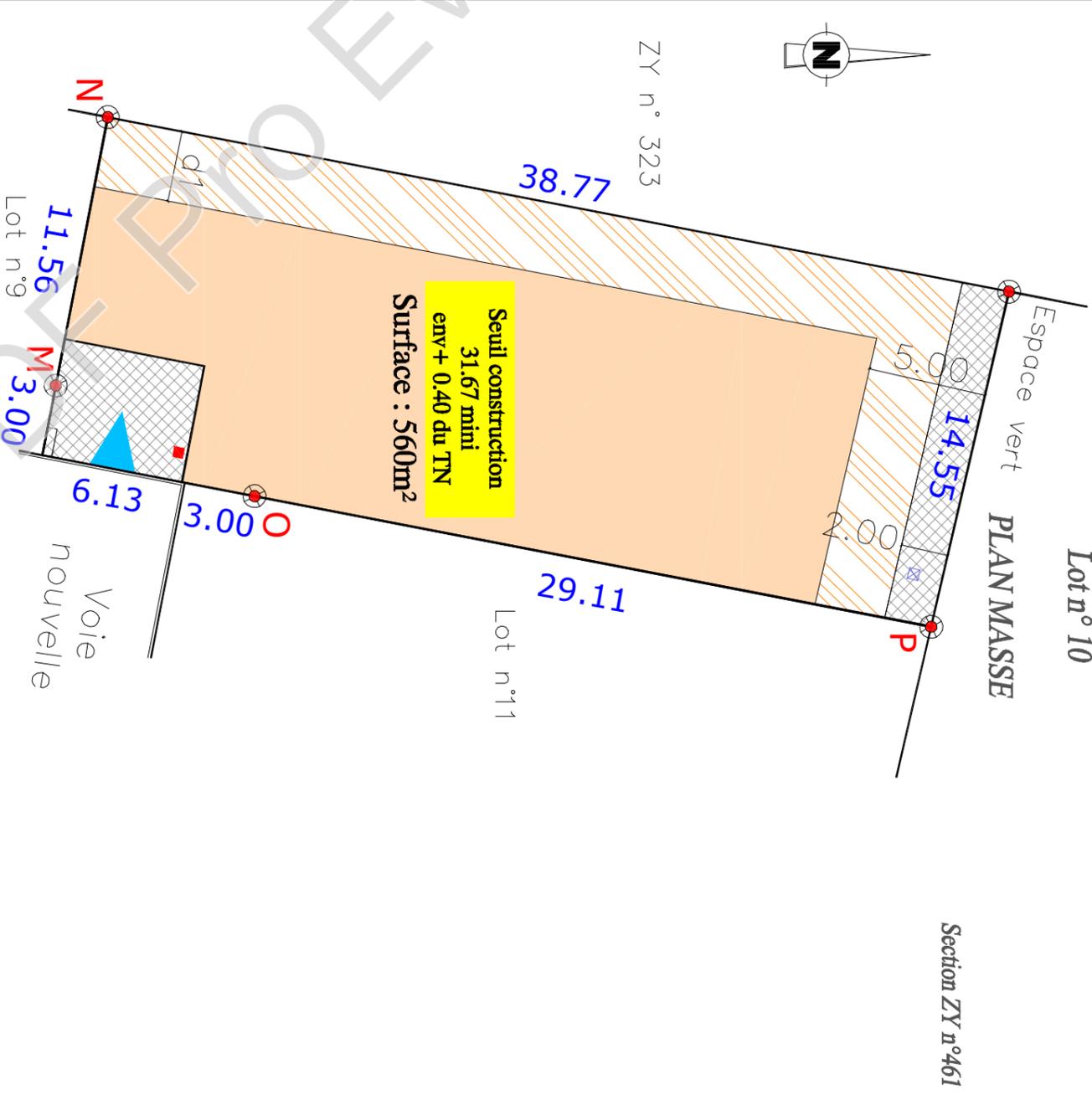
16 avenue Jean Jaurès
72500 Mont Val sur Loir
Tél.: 02.43.44.21.22
Fax.: 02.43.44.35.54

Bureau secondaire

19, rue de Torcé
72000 LE MANS
Tél.: 02.43.23.38.10
Fax.: 02.43.41.42.06

contact@cabinetloiseau.com

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
VILLE DE LA FLECHE
Lotissement "La Gaillardière II"
Lot n° 10



- Borne OGE plaque
- Piquet
- Eaux usées
- Eaux pluviales
- Candélabre
- Mur et technique (AEP, Téléphone, GAZ, Basse Tension)
- Côte de retrait au moins égale à la demi-hauteur du bâtiment mesurée à l'égout du toit avec un minimum de 3m
- Emprise inconstructible
- Emprise constructible primaire
- Emprise constructible secondaire
- Marge de retrait minimum de 2,00m pour la construction principale
- Côte de retrait définissant les emprises constructibles
- Seuil construction ... mini env+ ... du TN
- Accès imposé 6,00x5,00m
- Accès glissant 6,00x5,00m
- Côte de seuil projeté (+7cm/niveau le plus haut de l'accès)

N.B.: Les indications techniques et réglementaires ont été transmises par PAYSAGE CONCEPT (d'après le plan: PA MAJ 8 Juillet 2016)

Dressé par le Cabinet LOISEAU
SELARL de Géomètres-Experts
Soussigné à LA FLECHE le 13 Mars 2017
Référence = GL/2016/8375J
Tél: 02.43.480.680 Fax: 02.43.480.689

Echelle : 1/250